



Fiche informative: Démonstration de faisabilité pour DHR

Le Conseil fédéral a approuvé en 1988 la démonstration de faisabilité du stockage des déchets faiblement et moyennement radioactifs, qui avait été apportée dans le cadre du projet « Garantie ». Cependant, il a rejeté la démonstration de faisabilité pour les déchets hautement radioactifs soumise dans le cadre du même projet. Le Conseil fédéral a invité les responsables autorisés à exploiter les centrales nucléaires existantes à poursuivre leurs travaux de recherche et à les étendre à des roches d'accueil non cristallines (sédiments). Le 28 juin 2006, le Conseil fédéral a estimé, sur la base du projet Argiles à Opalinus du Weinland zurichois (aujourd'hui Zurich nord-est), que la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra) avait apporté la démonstration de faisabilité de la gestion des déchets hautement radioactifs.

Jusqu'en janvier 1985, la Nagra a élaboré, sur mandat des exploitants des centrales nucléaires, le fameux projet « Garantie », qui devait apporter la démonstration requise pour toutes les catégories de déchets radioactifs. Le projet « Garantie » se basait sur deux modèles de dépôt: un pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs dans la formation marnreuse, et un autre pour les déchets hautement radioactifs dans le socle de roche cristalline dans le nord de la Suisse.

Le 3 juin 1988, le Conseil fédéral a jugé que la démonstration de la présence d'un massif rocheux suffisamment étendu (démonstration de site) et présentant les propriétés requises pour le stockage de déchets hautement radioactifs n'était pas suffisante. Il a ainsi invité la Nagra à poursuivre ses travaux de recherche et à les étendre à des roches d'accueil non cristallines.

Fin 2002, la Nagra présentait aux autorités fédérales une démonstration de faisabilité du stockage des déchets hautement radioactifs. Une fois examinés, les documents ont été soumis au Conseil fédéral pour approbation. Le 28 juin 2006, ce dernier estimait, sur la base du projet « Argiles à Opalinus du Weinland zurichois » (aujourd'hui Zurich nord-est) que la démonstration de faisabilité était faite également pour les déchets hautement radioactifs, refusant dans le même temps que les futures recherches se concentrent sur les seules Argiles à Opalinus en tant que roche d'accueil dans le domaine d'implantation potentiel du Weinland zurichois.